

2013

Rapport d'activité associatif



Donner
le temps
de grandir

Depuis plus de 80 ans,

l'association Les Nids protège les enfants en difficulté en Haute-Normandie

L'association Les Nids, reconnue d'utilité publique, a été fondée à Rouen en 1931 par Madeleine Lecoer, une femme de coeur révoltée dès son plus jeune âge par l'enfance déshéritée.

Acteur historique de Haute-Normandie, l'association Les Nids mène des missions en faveur de l'enfance en difficulté.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle suit protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir.

L'association Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au coeur de ses missions. Ces dispositifs lui permettent de répondre aux caractéristiques de chacun :

- > La protection de l'enfance
- > Les lieux de médiation et d'écoute
- > L'éducation en institut spécialisé
- > La délinquance des mineurs
- > L'insertion

Rapport d'activité 2013

Sommaire

Editorial

- | | |
|--------------------------------|------|
| | p.3 |
| 1. Près de chez vous | p.4 |
| 2. Chiffres clés par mission | p.7 |
| 3. Gouvernance et organisation | p.21 |
| 4. Financement de nos actions | p.27 |
| 5. Ce qui a marqué 2013... | p.29 |



Editorial

Pour la troisième année consécutive, nous avons le plaisir de vous donner à voir le travail accompli par l'Association tout au long de l'année 2013. Ce Rapport d'Activité Associatif n'est pas l'addition de nos actions mais un espace pour vous communiquer notre volonté d'être dans la continuité de notre projet associatif : au service des enfants et des familles, en lien avec les collectivités territoriales avec lesquelles nous agissons, innovant et proposant pour répondre aux besoins d'aujourd'hui sans rompre avec notre histoire.

Cette volonté s'affirme dans un projet que nous avons ardemment soutenu durant l'année : le parrainage de proximité. Ce projet nous invite à un rassemblement large, citoyen et solidaire pour construire avec parents et enfants des ponts qui réconcilient, qui invitent au partage et qui donnent du souffle en permettant de nouveaux possibles. D'une autre façon, le mécénat, très présent dans le monde de la culture et dans les Institutions nationales, est également là cette année pour montrer que des convergences sont possibles entre des sphères qui ne se parlent pas toujours, pour bâtir une économie sociale et solidaire renouvelée. Le partenariat avec l'Agence du Don en Nature et toutes les opérations de mécénat conduites en 2013 illustrent cet engagement.

Bénévoles, professionnels de l'enfance, militants associatifs, chefs d'entreprise : tout le monde peut agir, de sa place et avec ses propres aspirations pour donner du temps, transmettre une expérience, ouvrir au monde. L'action sociale doit pouvoir se penser également comme cela, en prise avec la société civile, réunis. C'est un des vœux de l'association, pour les années à venir.

L'année 2013 aura également été marquée par la reprise de l'établissement des Sablons au coeur du Pays de Bray. Cette reprise, approuvée par le Conseil Général, a été construite avec les professionnels de cet établissement pour que se poursuive une expérience originale, devenue indispensable dans l'intérêt d'enfants très perturbés qui ne peuvent plus être accueillis dans des structures traditionnelles. Il en va de même pour la « mesure petite enfance » qui a été étendue en 2013, ainsi que le lieu d'audition qui a ouvert ses portes au Havre après un baptême inaugural quelques mois plus tôt à Dieppe : des exemples qui montrent que c'est la somme d'actions modestes, ancrées dans des réalités et répondant à des besoins nouveaux qui permet que soit vérifiée notre place d'acteur social.

Enfin 2013 aura permis d'apporter des solutions à différentes problématiques

immobilières préoccupantes, que l'on parle de travaux de réhabilitation au sein de deux de nos maisons d'enfants, au Havre, de la restructuration du Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-Le-Thiboult ou encore de la relocalisation de l'ITEP-SESSAD du Logis Sainte Claire. Des solutions nées de la persévérance de l'Association pour faire valoir le droit à la sécurité des enfants et des professionnels.

En dépit des difficultés de toutes sortes, et de l'incertitude sur les moyens à venir pour poursuivre nos missions, nous avons un bilan dont bénévoles, salariés et administrateurs peuvent être fiers : l'Association tient ses engagements et continue d'être force de proposition. Ensemble, nous tenons bon pour que les enfants que nous accueillons et suivons aient les mêmes chances que tous les autres : nous aurons demain et après demain d'autres actions à promouvoir, d'autres propositions à faire, pour continuer nos missions avec tous nos partenaires et rester auprès des familles et des enfants de notre région qui en ont le plus besoin.

Jean-Luc VIAUX,
Président



Jérôme PALIER,
Directeur Général



Près de chez vous



Maisons d'Enfants

Accueil d'enfants placés en petites unités collectives + accompagnement des parents.

Bihorel (76) - Dali

Semi-autonomie : 7 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 16 ados (17 à 20 ans)

Dieppe (76) - Dali

Autonomie : 16 ados (17 à 20 ans)

Duclair (76) - Village d'enfants

58 enfants (3 à 20 ans)
Famille d'accueil : 2 enfants (0 à 3 ans)

Le Havre (76)

58 enfants (3 à 17 ans)
Maintien à domicile : 18 enfants (3 à 17 ans)

Le Havre (76) - Bellefontaine

10 ados (12 à 15 ans)

Le Havre (76) - Trigauville

14 ados (15 à 17 ans)

Le Havre (76)

Semi-autonomie : 10 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 8 ados (17 à 20 ans)

Le Havre (76) - SHAE La passerelle

Semi-autonomie : 10 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 8 ados (17 à 20 ans)

Longueville-sur-Scie (76)

26 enfants (3 à 17 ans)

Mont-Saint-Aignan (76)

43 enfants (3 à 17 ans)
Maintien à domicile : 78 enfants (3 à 17 ans)

Montville (76)

26 enfants (3 à 17 ans)

Saint-Saire (76) - Les Sablons

22 enfants (6 à 18 ans)

Yvetot (76)

36 enfants (3 à 13 ans)

Yvetot (76)

13 ados (13 à 17 ans)
Semi-autonomie : 6 ados (16 à 20 ans)

Placement Familial

Accueil d'enfants placés en familles d'accueil + accompagnement des parents.

Rouen (76) - SPF

140 enfants (0 à 21 ans) accueillis par 75 familles d'accueil réparties sur le territoire seinomarin.

Lieux de vie

Accueil d'adolescents placés en toutes petites unités collectives à encadrement renforcé.

Martincamp Bully (76)

3 ados (12 à 14 ans)

Saint-Martin-du-Manoir (76)

3 ados (16 à 18 ans)

Accueils accompagnés

Organisation de temps de rencontre parents-enfants (week-end) en présence d'un éducateur, afin de renforcer les liens familiaux.

Doudeville / Mont-Saint-Aignan (76)

Majoritairement des familles de Seine-Maritime

Accueil de jour

Remobilisation de jeunes sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale.

Le Havre (76) - SISP

Classe interne : 16 ados (12 à 16 ans)
Unité active insertion : 8 ados (16 à 20 ans)
Soutien scolaire : 8 ados (12 à 17 ans)
Classe relais : 12 ados (12 à 16 ans)
Etape Ecole/Trame : collégiens
Atelier Relais : 10 collégiens

Suivi préventif

Suivi d'enfants (0 à 21 ans) vivant au domicile familial.

Rouen / Elbeuf / Yvetot (76) - SEP

650 mesures AEMO / AED
53 mesures AEMO-AED Petite Enfance

Le Havre / Bolbec / Yvetot (76) - CEH

1149 mesures AEMO / AED

Dieppe / Eu / Neufchatel (76) - AEP

713 mesures AEMO / AED

Louviers / Pont-Audemer (27) - ASEF

175 mesures AEMO / AED

Enquêtes et investigations

Analyse de la situation familiale.

Dieppe (76) - AEP

21 Enquêtes Sociales (ES) ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales (JAF)

Le Havre (76) - SIE

254 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) ordonnées par le Juge des Enfants

Rouen (76) - SEP

145 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) ordonnées par le Juge des Enfants

Prévention spécialisée

Suivi socio-éducatif de jeunes en difficulté ou en voie de marginalisation.

Le Havre (76) - BSPS

Centres Educatifs Fermés

Accueil d'adolescents multirécidivistes en alternative à la prison.

Doudeville (76)

12 filles (15 à 18 ans)

Saint-Denis-le-Thiboult (76)

10 garçons (13 à 16 ans)

Dispositif Educatif Accueil et Orientation

Accueil en placement immédiat d'adolescents ayant commis un premier acte de délinquance, déferés ou sortant de prison.

Le Havre (76)

3 garçons (12 à 18 ans)

Espace audition de l'enfant

Audition de mineurs entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale conflictuelle...), sans pour autant leur conférer le statut de partie.

Dieppe (76) - AEP

Le Havre (76) - MECS Le Havre

Médiation familiale

Aide les parents séparés à renouer le dialogue dans l'intérêt de leur enfant.

Rouen (76) - Harpe

30 dossiers / an

Lieux rencontre

Permet à des enfants de maintenir des liens avec leurs parents ou famille élargie.

Dieppe (76) - Horizon

30 dossiers / an

Le Havre (76) - Etape

30 dossiers / an

Rouen (76) - Harpe

30 dossiers / an

Espace parents

Soutien gratuit pour les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leur(s) enfant(s).

Rouen (76)

Instituts thérapeutiques

Suivi de jeunes, relevant au champ du handicap, dont les potentialités intellectuelles sont préservées.

Darnetal (76) - Logis Sainte Claire

39 enfants (6 à 18 ans) en ITEP
15 enfants (3 à 20 ans) en SESSAD

Serquigny (27)

34 enfants (6 à 18 ans) en ITEP
20 enfants (3 à 20 ans) en SESSAD

Insertion

Prévention des risques d'aggravation des situations sociales, individuelles et familiales.

Dieppe (76)

Insertion logement

Yvetot (76)

Insertion sociale





Notre priorité c'est l'enfant, quel que soit ce qu'il a vécu.

Nous mettons en sécurité les enfants qui nous sont confiés.

Dans nos maisons, les enfants sont accompagnés par une équipe de professionnels et bénéficient d'un suivi adapté à leur âge et à leur besoin, mais aussi de la chaleur humaine nécessaire à leur bien-être et à leur équilibre.

Soucieux de préserver les liens entre l'enfant et sa famille, nous accueillons ensemble les frères et soeurs et organisons des rencontres régulières avec les parents. Car notre objectif est bien de permettre à chaque enfant de retourner vivre avec ses parents dès que la situation le permet.

À défaut de pouvoir recevoir au quotidien l'amour de leurs parents, les enfants qui vivent aux Nids bénéficient de toute l'affection de nos équipes, qui les écoutent et les considèrent.

Ils vont à l'école dans leur commune, ce qui nous permet de suivre de très près leur scolarité et d'échanger régulièrement avec leurs professeurs.

Tout se passe comme dans une famille, même si nous ne nous substituons jamais aux parents.

Il y a des règles de vie à suivre et chaque enfant apprend le respect, la politesse, le savoir-vivre en collectivité et la valeur des choses.

Ainsi, nous les aidons à devenir autonomes et responsables.

TÉMOIGNAGE d'Éric,
éducateur à l'association Les Nids

2

Chiffres clés par mission

La protection de l'enfance

Des réalités locales...

Chaque jour, pour la seule région Haute-Normandie, 10 000 mineurs sont pris en charge dans le cadre d'une mesure de Protection de l'Enfance, soit 2 % des moins de 18 ans.

Les lieux de médiation et d'écoute





L'accueil d'enfants placés

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans rencontrent dans leur famille des difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les jeunes sont hébergés toute l'année, en fonction des droits de leurs parents, en petites unités collectives ou en familles d'accueil.

Notre rôle

Leur apporter des réponses adaptées à leur âge, à leurs besoins immédiats et à venir.

Les protéger en leur offrant un cadre de vie stable, rassurant et favorable à leur épanouissement.

Les éduquer en favorisant leur développement physique, affectif, intellectuel et social.

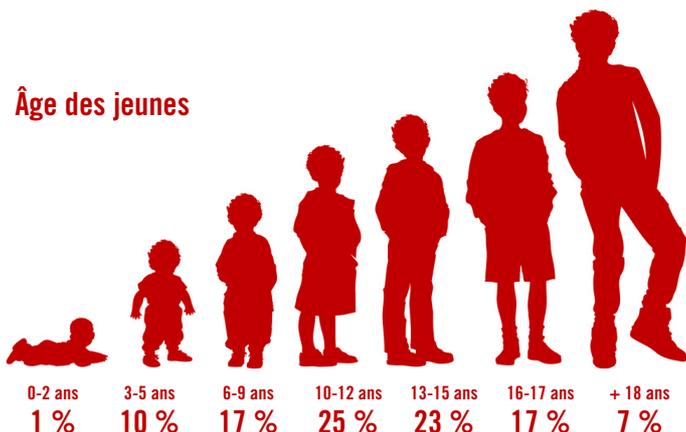
Les inscrire dans la vie locale en les scolarisant dans les établissements des alentours et en leur donnant accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Accompagner leurs parents pendant toute la durée du placement afin de les aider à développer leurs compétences éducatives et à construire de nouvelles relations avec eux. Restaurer ainsi des conditions favorables pour que parents et enfants puissent à nouveau vivre ensemble.

Répartition par type d'accueil

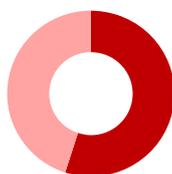
Maisons d'enfants : 38 %
Structures ados : 22 %
Familles d'accueil : 22 %
Soutien Maintien à Domicile : 18 %

Âge des jeunes



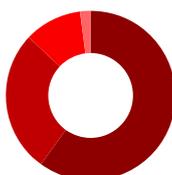
776

jeunes accueillis en 2013



55% de garçons

45% de filles



origine géographique

60% Rouen

27% Le Havre

11% Dieppe

2% autre provenance

Types de mesures

94 % des mesures de placement sont judiciaires et 6 % sont administratives.

Motifs du placement

Les principales raisons sont des carences éducatives et affectives (55 %) ainsi que des troubles de la relation entre les parents et l'enfant (19 %).

Des problématiques familiales multiples tendent à expliquer les carences éducatives comme les troubles de la relation parents/enfants.

58 % des jeunes placés vivaient au domicile familial en amont du placement au sein d'un des services de l'association; parmi ceux-ci 91 % étaient sous mesure de suivi préventif (AEMO/AED). Aussi, 42 % des jeunes accueillis dans nos structures bénéficient d'une réorientation, ce qui s'explique notamment par l'adaptation des parcours et le passage de structures classiques vers des structures spécifiques.

Durée des mesures

68 % des enfants présents au 31/12 étaient placés depuis moins de deux ans, ce chiffre s'élevant à **79 %** si l'on isole le placement familial qui accompagne des situations nécessitant un placement plus long.

46 % des jeunes retournent en famille (ou chez un tiers digne de confiance) à l'issue de leur prise en charge dans l'une de nos structures, 17% accèdent à l'indépendance et 37% voient la mesure dont ils bénéficient évoluer ou sont réorientés vers une autre structure d'accueil plus adaptée.

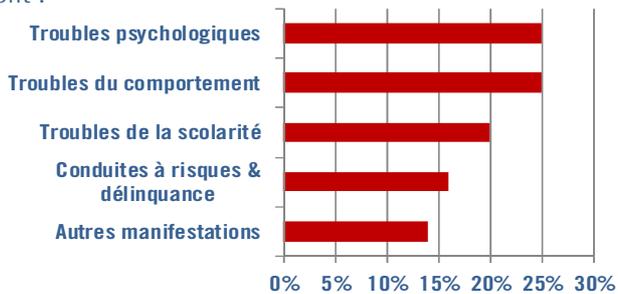
Des jeunes en plus grande difficulté...

Troubles

Plus d'un jeune sur trois bénéficie d'un suivi psychologique ou psychiatrique (assuré par l'établissement, en Centre Médico-Psycho-Pédagogique, à la Maison de l'adolescent...)

70 % des jeunes accueillis présentent des troubles, de diverse nature, liés notamment à leurs conditions de vie et aux interactions durant leur prime enfance ou plus tard.

Parmi les troubles développés, les éléments les plus récurrents sont :



Scolarité

89 % des jeunes en âge d'être scolarisés le sont sans problèmes majeurs. Néanmoins, **un jeune sur 10** rencontre des difficultés d'absentéisme chronique voire de déscolarisation.

Les jeunes sont scolarisés dans des établissements classiques des alentours ou dans des établissements adaptés, si une scolarité ordinaire n'est pas envisageable : **72 %** sont en maternelle, primaire ou collège, **5 %** en lycée général, **14 %** suivent un enseignement professionnel et **9 %** sont inscrits dans une structure adaptée (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique, Institut Médico-Educatif...).

On dénombrait en 2013 **15 %** de jeunes inscrits dans un **parcours adapté** (structures et classes spécialisées), un chiffre conséquent avec de fortes disparités entre services, ce chiffre pouvant atteindre un jeune sur quatre voire un jeune sur trois sur certains sites.

Des parents en plus grande précarité...

Les difficultés sociales et la précarité fragilisent les familles.

Situation professionnelle des parents

Les parents en situation d'activité professionnelle représentent seulement **20 %** des situations. En effet, **65 %** des parents des jeunes accueillis sont sans emploi et **15 %** dans une autre situation (pensionnés, retraités, décédés ...).

Situation matrimoniale des parents

56 % des familles sont monoparentales* (souvent des mamans seules), **25 %** sont considérées comme isolées** et seuls **12 %** des parents vivent encore ensemble.

*Familles dissociées sans que l'on puisse parler pour autant et nécessairement de « parents isolés » (les deux parents étant mobilisables dans plus de la moitié des cas).

**Parent vivant seul, sans autre référent éducatif au domicile familial.

Accompagnement des parents

Les professionnels accompagnent les parents, pendant toute la durée du placement, afin de les aider à reprendre confiance dans leur rôle parental, développer leurs compétences et construire de nouveaux liens avec leur enfant. Pour chaque situation familiale, un professionnel est repéré comme étant l'interlocuteur privilégié entre les parents (ou représentants légaux) et les équipes de la structure.

Il organise des rencontres régulières avec les parents au sein de l'établissement et au domicile familial. Ce travail permet de consulter ou d'associer les familles au projet de leur enfant, à son éducation et de donner aux équipes une vision assez claire des dynamiques familiales.

Droits de visite et d'hébergement

98 % des parents ont des droits de visite allant de droits de visite libre à des formes très médiatisées.

Le travail effectué dans le cadre des visites accompagnées ou médiatisées permet, en cours de placement, de pouvoir faire évoluer les droits d'hébergement en fonction de l'évolution des situations. Ainsi, grâce à ce travail, la plupart des enfants bénéficient de droits d'hébergement réguliers en famille.



Différentes structures sur les territoires de Rouen, Dieppe, Le Havre et Yvetot

(retrouvez la listes de nos établissements en page 4)





Le suivi préventif

L'association Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de suivi préventif, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants, pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans vivent avec leur famille et rencontrent des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les interventions régulières sont effectuées directement par les professionnels au domicile familial, ainsi qu'au sein de nos services.

Notre rôle

Accompagner l'enfant à partir d'une vision globale de sa situation.

Apporter soutien et conseils éducatifs aux parents.

Remobiliser les parents sur les besoins essentiels de leur enfant.

Organiser les relais favorisant la réinscription sociale de la famille.

Restaurer des conditions de vie favorables.

4511

jeunes suivis
en 2013

soit 3 042 familles accompagnées

Types de mesures

58 % d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) : mesures judiciaires.

42 % d'Accompagnements Educatifs à Domicile (AED) : mesures administratives contractualisées avec les parents.

Motifs du suivi préventif

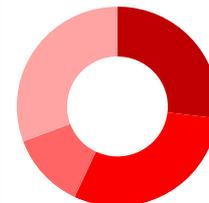
Les principales raisons sont des carences éducatives et affectives (35 %), des problèmes de communication ou de conflit au sein de la famille (21 %), des troubles de la relation entre les parents et l'enfant (20 %) avec des difficultés de la part des parents à poser leur autorité, mais aussi des problèmes de séparation parentale conflictuelle, d'addiction, d'isolement, de déficience intellectuelle...

Durée des mesures

76 % des suivis (AEMO/AED) durent moins de 2 ans.

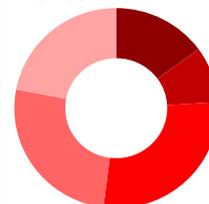
Motif d'arrêt des mesures

Mesures AEMO



33 % Evolution positive
27 % Autres motifs
26 % Placement
11 % Non adhésion

Mesures AED

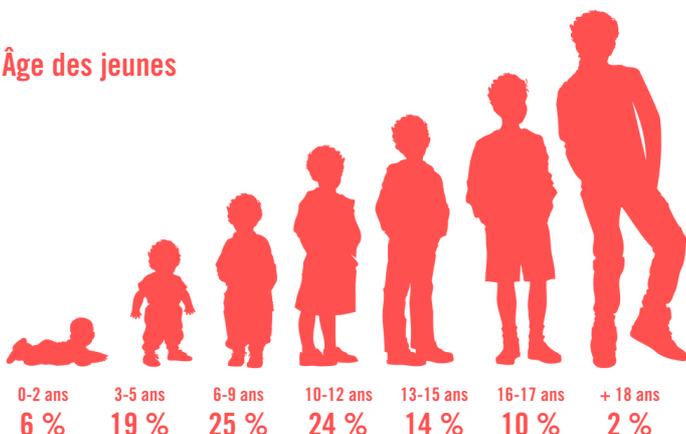


37 % Evolution positive
26 % Non adhésion
23 % Autres motifs
16 % Judiciarisation (AEMO)
15 % Placement

Mesure spécifique "petite enfance"

94 enfants suivis par une mesure d'AEMO ou d'AED petite enfance en 2013. Il s'agit d'un soutien renforcé à la parentalité qui s'adresse à de très jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans, signalés comme étant en grand risque (durée six mois, renouvelable une fois).

Âge des jeunes



Différentes structures sur les territoires de Rouen, Dieppe, Le Havre, Yvetot et de l'Eure
(retrouvez la listes de nos établissements en page 5)



Les enquêtes et Investigations

Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE)

La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (JO 25/02/2011) remplace désormais l'Enquête Sociale (ES) et l'Investigation d'Orientation Educative (IOE). Ce nouvel outil à disposition du Juge des Enfants permet de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.

Problématiques des parents

Ils sont majoritairement sans emploi et leurs problématiques portent essentiellement sur les carences éducatives et affectives ainsi que sur les difficultés relationnelles et de communication au sein de la famille.

Problématiques des enfants

Celles des enfants se situent principalement autour des troubles du comportement et de la scolarité, répercussions notamment des conflits parentaux et plus largement des problématiques familiales.

54,5% d'entre eux ont moins de 10 ans.

399

jeunes suivis
en 2013

Durée

87 % des mesures ordonnées sont de 6 mois, ce qui permet de questionner la situation familiale dans son ensemble. Il faut néanmoins s'adapter à ce nouveau paramètre, le délai de l'intervention (entre 15 jours et 6 mois) pouvant parfois être extrêmement court.

Issues

46 % des fins de mesure font l'objet d'une proposition d'AEMO et 17 % de placements qui peuvent être régulièrement réalisés dans le cadre familial ou de l'entourage familial (qualité de tiers digne de confiance).



A Rouen

Service d'Education et de Prévention
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.07.44.35
sep-rouen@lesnids.fr

Au Havre

Service d'Investigation Educative
11 rue Paul Souday
Tel 02.35.21.57.06
ceh.sioe@lesnids.fr

Enquêtes Sociales du Juge aux Affaires Familiales (ES JAF)

L'article 373-2-12 du code civil définit l'Enquête Sociale demandée par un Juge aux Affaires Familiales :

« [...] Avant toute décision fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de visite ou confiant les enfants à un tiers, le juge peut donner mission à toute personne qualifiée d'effectuer une enquête sociale. Celle-ci a pour but de recueillir des renseignements sur la situation de la famille et les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants. »



A Dieppe

Actions Educatives et Préventives
15 rue Jehan Veron
Tel 02.35.84.35.83
dieppe-aep@lesnids.fr

21

ES JAF
réalisées
en 2013

Durée

5 mois en moyenne.

Issues

Plusieurs propositions peuvent être émises sur un même dossier en fin d'ES, mais dans **une très large majorité** des cas, la confirmation du lieu de résidence est proposée.



La prévention spécialisée

L'association Les Nids assure un suivi socio-éducatif dans les quartiers difficiles, dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion.

Principe

Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes dans les différents lieux de regroupement, principalement dans la rue. Ils sont, de ce fait, régulièrement appelés « éducateurs de rue ».

Ils sont à l'écoute des jeunes et de leur famille, apprennent à les connaître et à les comprendre, créent des liens avec eux afin d'être identifiés comme des « personnes ressources ». Ils accompagnent les jeunes en demande d'aide.

105

personnes accompagnées
individuellement
en 2013

Motifs des demandes

Formation/Scolarité (20 % des cas)
Relations intrafamiliales (19 %)
Ecoute/Projet de vie (19 %)
Accès aux droits (14 %)
Santé (14 %)



Au Havre

52 rue Georges Piat
Tel 02.35.24.72.09
bsps2@wanadoo.fr

L'accueil de jour à vocation d'insertion scolaire et socio-professionnelle

L'association Les Nids remobilise des adolescents sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale. L'accueil se fait au service pendant la journée autour de différentes prestations.

Etape école

Ce dispositif permet d'accueillir (4 jours maximum) des jeunes exclus temporairement de leur collège ou en phase de l'être afin de les amener à prendre conscience de leurs actes et de mesurer les répercussions sur leur vie.

Trame

Ce programme expérimental de prévention des conseils de discipline s'adresse à des collégiens « perturbateurs permanents ». Le service intervient en amont pour préparer le jeune à un transfert.

Atelier Relais

Cette démarche éducative de prévention lutte contre le décrochage scolaire de collégiens développant des troubles de la scolarité : absentéisme répété, situation de blocage face aux apprentissages ou de conflits.

168

jeunes accueillis
en 2013

Classe Interne

Cette classe s'adresse à des jeunes de 12 à 16 ans sortis du système scolaire classique, afin de favoriser un retour en scolarité et/ou la construction d'un projet professionnel.

Unité Active d'Insertion

Cette action s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Soutien scolaire

Cette action de remise à niveau s'adresse à des jeunes pour leur apporter une aide ponctuelle ou régulière aux devoirs.

Classe Relais

Cette classe s'adresse à des jeunes de 16 ans scolarisés en collège, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire.



Au Havre

52 rue Georges Piat
Tel 02.35.24.72.09
sisp2@wanadoo.fr



La parole de l'enfant

L'association Les Nids auditionne des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale, conseil de famille, mesure d'assistance éducative...) afin de faire connaître leur ressenti et leurs attentes, sans pour autant leur conférer le statut de partie. L'audition se déroule dans un espace dédié, neutre, en dehors du tribunal, rassurant et propice à la restitution d'une expression de l'enfant à distance du conflit parental.

Aujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures dans la continuité de sa vie quotidienne avec ses parents. Il faut prendre en compte sa parole lors du conflit.

Evolution profonde des configurations familiales

1/3 des couples se séparent, voire 1/2 dans les grandes villes.

1/4 des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents.

1/4 des enfants après un an de séparation des parents perdent tout contact avec le parent n'ayant pas la garde.

2/3 de l'activité des Tribunaux de Grande Instance concernent le contentieux familial.

En France - Source INSEE

Qui décide ?

C'est le Juge aux Affaires Familiales (Tutelles/Enfants) qui décide de déléguer cette audition à l'espace audition afin qu'elle soit menée par des professionnels de l'enfance et que le compte-rendu l'aide à prendre une décision dans l'intérêt du mineur.



A Dieppe

Espace Audition de l'enfant
15 rue Jehan Véron
Tel 02.35.84.35.83
direction.aep@lesnids.fr

Au Havre

Espace Audition de l'enfant
11 rue Paul Souday
Tel 02.35.21.57.06
ceh.sioe@orange.fr

86

jeunes auditionnés
en 2013

Motifs de la demande d'audition

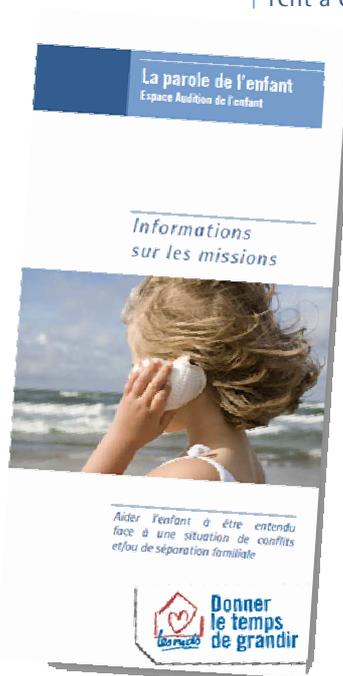
62 % des demandes concernent le lieu de résidence (maintien en l'état, changement, réduction ou augmentation). Les autres motifs sont relatifs à la révision des droits de visite du parent n'ayant pas la garde ou le souhait de ne plus être exposé aux conflits familiaux.

Âge des jeunes

74 % des jeunes auditionnés ont entre 9 et 15 ans, 16 % plus de 15 ans et très peu ont moins de 9 ans (10 %), puisque les mineurs doivent être capables de discernement.

Accompagnement

81 % des jeunes viennent assistés d'un avocat qui, bien souvent, les prépare à cette audition.



La brochure
Espace audition de l'enfant
est disponible sur
www.lesnids.fr

La médiation familiale

L'association Les Nids permet à des personnes séparées et/ou confrontées à un conflit familial de renouer le dialogue dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement dans celui de l'enfant. Les entretiens sont menés par un médiateur familial diplômé d'état, tenu à la confidentialité, l'impartialité et la neutralité.

Notre rôle

Aider chaque parent à :

Parler

Etre entendu

Ecouter l'autre

Prendre des décisions

Pour qui ?

La médiation familiale s'adresse principalement à des parents en situation de divorce ou de séparation conflictuelle et concerne les besoins de l'enfant, l'organisation et le rôle de chacun. Mais il peut aussi s'agir de grands-parents, de beaux-parents, de fratries, de familles recomposées... qui souhaitent s'entendre sur une séparation, une succession, une prise en charge d'un jeune majeur ou d'une personne âgée et/ou dépendante...

Financement

Le paiement de la médiation est assuré soit directement par les personnes, soit par le tribunal via l'aide juridictionnelle.

Le coût est calculé en fonction des ressources de chacun, conformément au barème national fixé par la CNAF.



A Rouen

Médiation familiale Harpe
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.15.04.00
harpe-rouen@lesnids.fr

→ Permanence d'information gratuite
tous les 2^{ème} mercredi du mois de 16h à 19h

60

médiations en 2013

Types de médiations

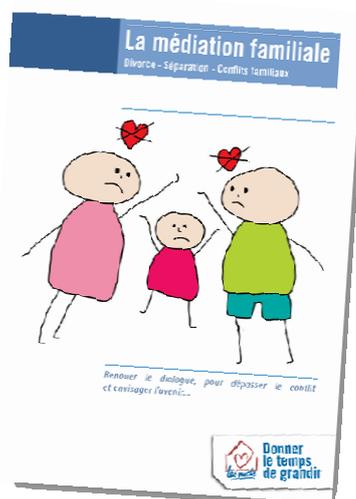
77 % des médiations sont ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales, les autres sont à l'initiative des personnes.

Combien ?

3,2 entretiens en moyenne par dossier de médiation familiale.

Issues

40 % des médiations clôturées permettent la mise en place d'accords écrits ou verbaux qui peuvent être adressés au Juge aux Affaires Familiales afin d'être homologués.



La brochure
Médiation familiale
est disponible sur
www.lesnids.fr

Le service adhère à l'APMF et la FENAMEF.



Le maintien des liens parents-enfants

L'association Les Nids permet à des enfants de conserver ou de rétablir des liens avec un membre de leur famille (parent, fratrie, grands-parents). Les rencontres se font dans le cadre de l'exercice du droit de visite, sur décision du Juge aux Affaires Familiales ou sur contrat amiable entre les parties. Elles sont effectuées au sein du service dans un cadre rassurant, neutre et confidentiel, en présence permanente d'un professionnel.

Notre rôle

Accompagner le déroulement des rencontres afin de faciliter la mise en relation.

Gérer les tensions et le malaise des parents.

Veiller à ce que chacun trouve sa place, à son rythme.

Préparer l'avenir afin que les relations évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient possibles un jour.

Bénéficiaires

Le bénéficiaire du droit de visite est le père dans **78%** des cas, le dernier contact avec l'enfant remontant à plus d'un an dans 40 % des situations.

40 % des rencontres accordées au titre du droit de visite sont réalisées dans leur intégralité.



A Rouen

Lieu Rencontre Harpe
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.15.04.00
harpe-rouen@lesnids.fr

A Dieppe

Lieu Rencontre Horizon
15 rue Jehan Véron
Tel 02.35.84.35.83
direction-aep@lesnids.fr

Au Havre

Lieu Rencontre Etape
13 rue Georges-Robert Vallée
Tel 02.35.43.70.02
etape-lehavre@lesnids.fr

→ Rencontres deux samedis après-midi par mois, de 14h à 18 h

151

dossiers
en 2013

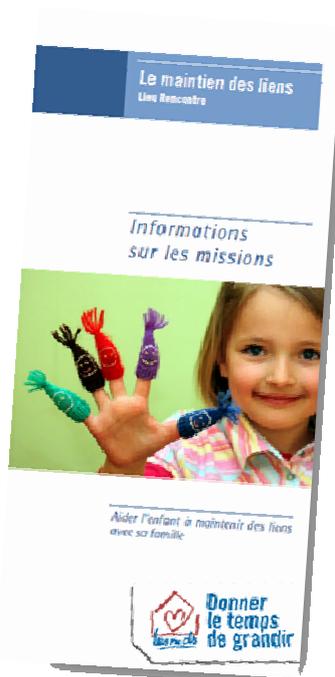
Motifs du droit de visite

La violence conjugale, la maltraitance et la consommation d'alcool par l'un des parents sont les facteurs majeurs entraînant la rupture du lien Parent-Enfant.

La rupture apparaît le plus souvent alors que l'enfant est dans une tranche d'âge comprise entre 6 et 9 ans (avant 9 ans dans 60 % des cas).

Mesures concomitantes

45 % des dossiers sont associés à une ou des mesures adaptées (enquête sociale, expertise psychologique, médiation familiale...) permettant au Juge de recueillir des informations pour l'aider à prendre sa décision quant à l'issue du droit de visite.



La brochure
Lieu rencontre
est disponible sur
www.lesnids.fr

Les services adhèrent à l'APMF, la FENAMEF et la FFER.



Le soutien des parents

L'association Les Nids soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels (psychologue clinicien et/ ou thérapeute de famille) concernant leur rôle de parent, les difficultés qu'ils rencontrent ou la crise qu'ils traversent avec leur enfant.

Notre rôle

Ecouter et informer les parents

Rassurer face à des pleurs incessants ou le refus de dormir d'un bébé, des troubles de la scolarité ou du comportement, une séparation de couple, un deuil ou un conflit intrafamilial...

Permettre un accompagnement plus conséquent concernant des conduites suicidaires, addictives, des pathologies alimentaires ou mentales chez les adolescents...

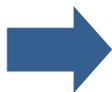
Orienter la famille vers des dispositifs de droits communs à leur disposition.

Pour qui ?

Le service s'adresse à tous les parents mais il semble particulièrement repéré pour la prise en charge des parents d'adolescents.

43 % des familles qui viennent sont monoparentales. Mais le nombre d'accueils de couples augmente.

71 % des familles sont orientées vers le service par un professionnel (services sociaux, médecins, commissariat...).



A Rouen

Espace Parents
15 rue de la Pie
Tel 02.35.15.09.23
espace.parents@lesnids.fr

→ Accueil sur rendez-vous
les lundis, jeudis et vendredis

236

parents soutenus en 2013

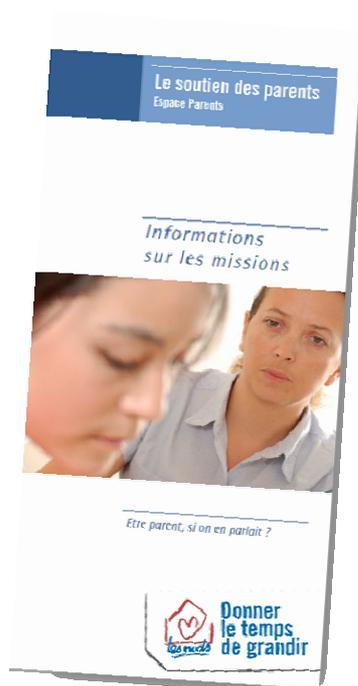
Actions auprès des familles

89 parents suivis en entretien qui peuvent être **individuels** dans 64 % des cas (souvent des mères mais aussi des enfants) ou **familiaux** dans 36 % des cas, ce qui représente au total 189 entretiens.

147 parents suivis en action collective (groupes de parole, rencontres à thème dans le cadre du Programme de Réussite Educative, café des parents...).

Actions auprès des professionnels

11 espaces professionnels investis dans le cadre d'actions collectives mensuelles ou ponctuelles (crèche, CAF, CCAS, maison de l'adolescent...).



La brochure
Espace parents
est disponible sur
www.lesnids.fr



L'éducation en institut spécialisé

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) à la demande des familles, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages.

Notre rôle

Les accueillir pour suivre leur scolarité en internat thérapeutique et/ou en accueil de jour.

Assurer un accompagnement global à la fois pédagogique, éducatif, social et thérapeutique.

Favoriser l'acquisition de savoirs et de savoir-être, facteurs d'intégration sociale et d'autonomie.

La prise en charge

Chaque jeune a un emploi du temps en lien avec son niveau d'acquisition et ses troubles. Afin d'y répondre, l'établissement organise en son sein un projet personnalisé d'accompagnement (PPA) autour de l'enseignement par classes de niveau (6 élèves), d'ateliers d'expression (théâtre, modelage, cyno et équitérapie...), d'accompagnements éducatifs autour d'activités (sport, culture, médias...) ou de temps forts dans la vie quotidienne (repas, prise en charge en internat...), de soutien médical et thérapeutique (infirmière, psychologue, psychiatre).

L'existence prédominante chez ces jeunes de difficultés psychologiques, de troubles psychotiques et d'états limites de dysharmonie de l'évolution font que le partenariat avec le secteur pédopsychiatrique est au premier plan. Certains jeunes se voient également proposer des suivis paramédicaux à l'extérieur (orthophonie...).

Lorsque l'évolution d'un jeune le permet, l'établissement organise sa re-scolarisation progressive et parfois des stages en entreprise, de manière à rendre possible sa réintégration totale en milieu ordinaire.

93

jeunes accueillis en ITEP
en 2013



A Darnétal

39 rue Saint Pierre
Tel 02.35.08.51.51
logissainteclair@lesnids.fr

A Serquigny

39 rue Jean Brault
Tel 02.32.46.16.21
itep-serquigny@lesnids.fr

La répartition des types d'accueil, l'âge des jeunes et la durée des prises en charge varient d'une structure à l'autre en fonction du projet de l'établissement, des attentes de l'ARS et de la localisation.

Type d'accueil

Darnétal: 39 places (internat et semi-internat) et 15 en SESSAD

Serquigny: 34 places (internat, semi-internat et externat) et 20 en SESSAD

Âge des jeunes

45% entre 8 et 12 ans

Durée

44% des prises en charge durent moins de 2 ans. Certaines peuvent durer jusqu'à 8 ans.

Lieu de résidence

80% des jeunes vivent en famille ou chez l'un de leurs parents, les autres vivent en famille d'accueil ou maison d'enfants.

39 jeunes suivis en SESSAD en 2013

L'association Les Nids suit également des enfants et adolescents en Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Ces jeunes âgés de 3 à 20 ans présentent des troubles du comportement liés à des difficultés psychologiques. Ils sont en mesure de rester au sein de leur famille et de poursuivre une scolarité ordinaire grâce à un accompagnement individualisé et spécifique. Il peut s'agir d'entretiens pour accompagner et soutenir les parents, de travail avec l'enfant sur l'organisation de son travail, sur ses relations aux autres, son intégration sociale ou professionnelle. Un accompagnement physique peut être mis en place dans l'école pour l'aider à surmonter ses difficultés (concentration, agitation...).



La délinquance des mineurs

L'association Les Nids accueille, en alternative à l'incarcération pénale, des adolescents multirécidivistes encourant une peine de prison d'au moins 5 ans en Centre Educatif Fermé (CEF). L'objectif est d'offrir à ces jeunes un cadre éducatif intensif et contraignant permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives. Ce placement est ordonné par le Juge des Enfants ou d'Instruction pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Notre rôle

Travailler avec chaque jeune les raisons de son placement en CEF pour l'amener à comprendre son parcours sans minimiser les actes qu'il a commis.

L'éloigner de son environnement, tout en l'aidant à retisser des liens de confiance avec sa famille.

Lui offrir un cadre structurant impliquant le respect de règles de vie élémentaires et lui permettre d'intégrer ainsi les codes sociaux essentiels à sa future vie d'adulte.

Instaurer un dialogue bienveillant et sécurisant pour l'amener à une meilleure estime de lui-même.

Préparer progressivement la sortie du placement dans de bonnes conditions par l'élaboration d'un parcours d'intégration professionnelle (formation, stage en entreprise, reprise de scolarité...) et sociale (retour en famille, accueil en structure d'hébergement, autonomie...).

46

jeunes accueillis en CEF en 2013

Motifs judiciaires

84 % des placements en CEF se font dans le cadre d'un contrôle judiciaire, les autres pouvant être des sursis avec mise à l'épreuve ou des aménagements de peine.

Âge moyen d'arrivée

15 ans pour le CEF de garçons (habilitation 13-16 ans)

16 ans pour le CEF de filles (habilitation 15-18 ans)

Durée moyenne de placement

8 mois et 20 jours

pour le CEF de garçons

5 mois et 22 jours

pour le CEF de filles

Les placements n'arrivant pas à leur terme s'expliquent par des non réintégrations suite à des audiences, des non-retours d'hébergement en famille, des fugues ou des incarcérations.

Origines des jeunes

Les garçons sont majoritairement originaires des régions correspondant à la Direction inter-régionale Grand Nord de la PJJ (Nord Pas de Calais, Picardie, Haute-Normandie) et des régions limitrophes. Les jeunes filles proviennent de toute la France, compte tenu du caractère unique d'un CEF spécifiquement féminin.



A Doudeville

49 route d'Yvetot
Tel 02.35.56.37.80
cef-doudeville@lesnids.fr

A St-Denis-Le-Thiboult

Hameau des Ventes
Tel 02.35.01.10.20
cef-saintdenis@lesnids.fr



Au Havre

DEAO
31 rue de Ventenat
Tel 02.35.53.01.65
ledasec.servicedeao@gmail.com

Dispositif Educatif d'Accueil et d'Orientation

17 jeunes accueillis en 2013

L'association Les Nids accueille des adolescents de 12 à 18 ans ayant commis un premier acte de délinquance, déférés ou sortant de prison pour un placement immédiat de 3 mois non-renouvelable. La capacité d'accueil du **DEAO**, basé au Havre, est de 3 places. 80 % des placements durent moins de 3 mois.



L'insertion

L'association Les Nids prend en charge des personnes en difficulté dans le cadre de programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social.

Notre rôle

Permettre à des individus et à des familles d'accéder au logement puis de le gérer de façon autonome.

Accompagner des personnes fortement éloignées du monde professionnel et/ou en situation d'exclusion sociale vers une meilleure intégration sociale.

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, via des parcours individualisés, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales freinant leur autonomie socioprofessionnelle.

Types d'accompagnement social

Ces accompagnements permettent à des adultes bénéficiaires des minima sociaux (RSA), fortement éloignés du monde professionnel et/ou en situation d'exclusion sociale de tendre vers une meilleure intégration sociale.

Accompagnement collectif

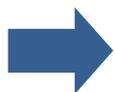
13 personnes inscrites aux différents ateliers d'actions collectives de développement social, dont les objectifs sont de rompre l'isolement, de reprendre confiance en soi, de créer du lien social, de favoriser des activités citoyennes, de favoriser les relais vers les structures de droit commun.

Accompagnement individuel

15 personnes suivies par des actions sociales individuelles dont les objectifs sont la résolution des difficultés d'ordre psychologique, médical, social, administratif ou matériel, l'inscription et ou le maintien dans un parcours d'insertion et l'élaboration d'un itinéraire d'insertion adapté à chaque personne.

263

ménages accompagnés dans une démarche d'insertion logement en 2013



A Dieppe
Service Insertion Logement
21 rue du Général Leclerc
Tel 02.35.84.28.50

28

personnes accompagnées dans une démarche d'insertion sociale en 2013



A Yvetot
Service Insertion Sociale
8 place Victor Hugo
Tel 02.35.56.59.81

Types d'accompagnement logement

Allocation de Logement Temporaire

73 ménages accueillis dans 45 logements temporaires (du studio au T4) dans le cadre d'une ALT, prestation proposée à des personnes seules ou des familles confrontées à une situation difficile qui les place sans solution de logement à court terme.

Accompagnement Social Lié au Logement

143 ménages accueillis dans le cadre d'une ASLL qui s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales qui compromettent leurs possibilités d'accéder ou de se maintenir dans un logement autonome.

Aide à la Gestion Locative de Proximité

26 ménages accueillis dans le cadre d'une AGLP, dit « bail glissant », qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement de façon autonome. Le principe consiste à passer progressivement d'un statut de sous-locataire à celui de locataire.

Intermédiation Locative*

21 ménages accueillis dans le cadre de l'IL, qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement en sous-location.

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation*

270 dossiers instruits dans le cadre du SIAO, qui a pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement, de contribuer à la mise en place d'observatoires locaux.

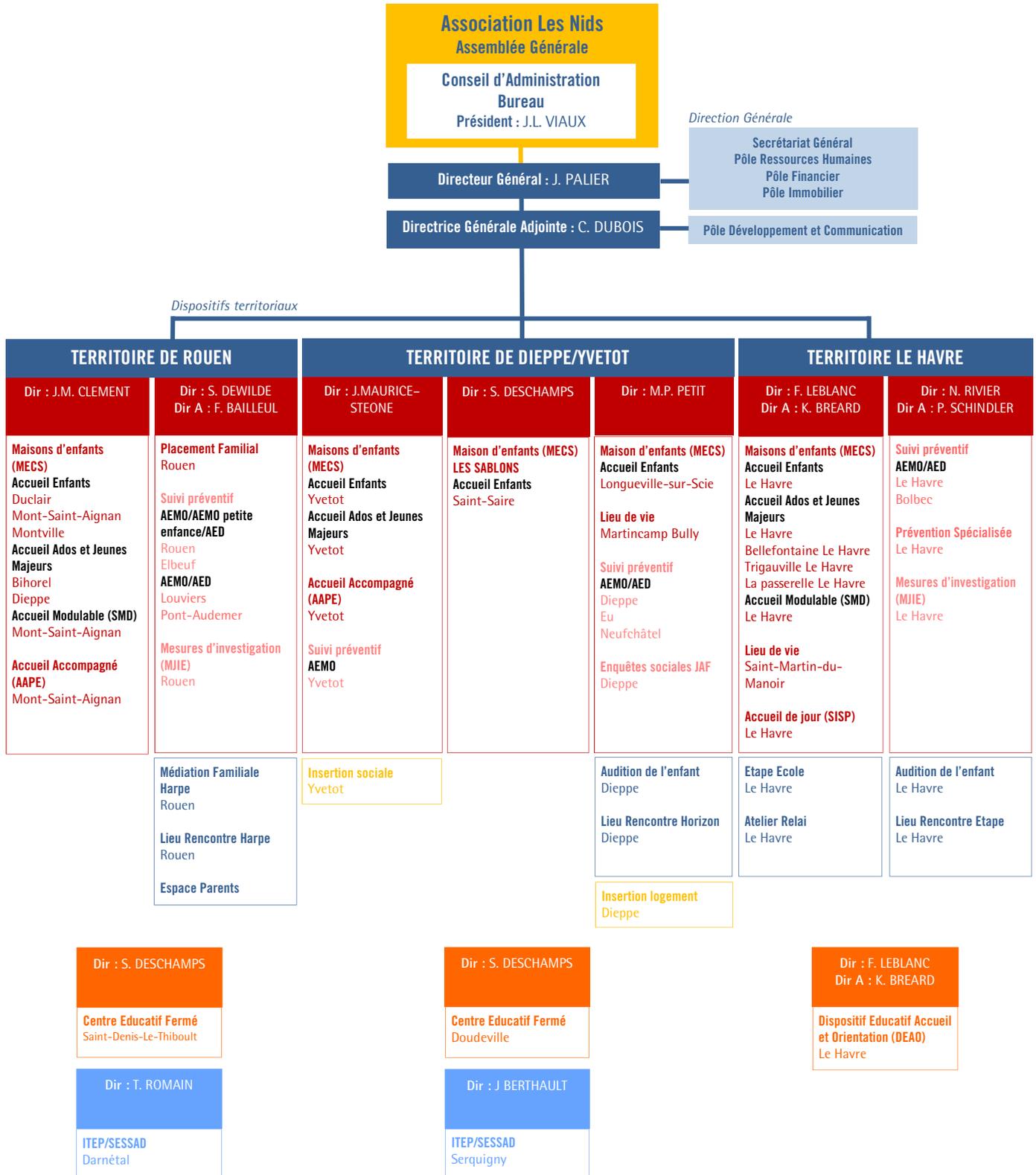
*Mené dans le cadre du GALION – Partenariat ONM/Les Nids

*Des hommes et des femmes
fédérés autour d'un même projet.*



3

Gouvernance et organisation au 31 décembre 2013



Fonctionnement institutionnel

Assemblée Générale - Instance de contrôle

Son rôle consiste à prendre connaissance du rapport moral et du rapport financier, à approuver les comptes, à examiner les questions importantes et à élire ou renouveler les membres du Conseil d'Administration. Les statuts de l'Association prévoient qu'elle soit composée de membres adhérents (qui acquittent la cotisation annuelle de 20€) et de membres d'honneur (titre décerné aux personnes s'étant distinguées dans leur implication au service de l'association Les Nids).

→ L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 28 juin 2013.

Conseil d'Administration - Instance décisionnelle

Son rôle consiste à gérer le fonctionnement, à déterminer la politique générale et à valider les orientations stratégiques. Il est normalement composé de 24 membres administrateurs, élus pour 3 ans, qui apportent leur concours à titre bénévole. → Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2013.

Bureau - Instance exécutive

Son rôle consiste à prendre les décisions courantes et à appliquer celles prises en Conseil d'Administration. Il est composé de 8 membres, élus pour 1 an, dont :

Un Président qui est le responsable légal de l'association Les Nids et représente l'association dans ses rapports avec les tiers.

Un Vice-Président qui seconde le Président dans tous les actes ou démarches de l'association Les Nids.

Un Trésorier qui présente au Conseil d'Administration les Budgets Prévisionnels et les Comptes Administratifs préparés par la Direction Générale. Il établit également le rapport sur la situation financière de l'association Les Nids.

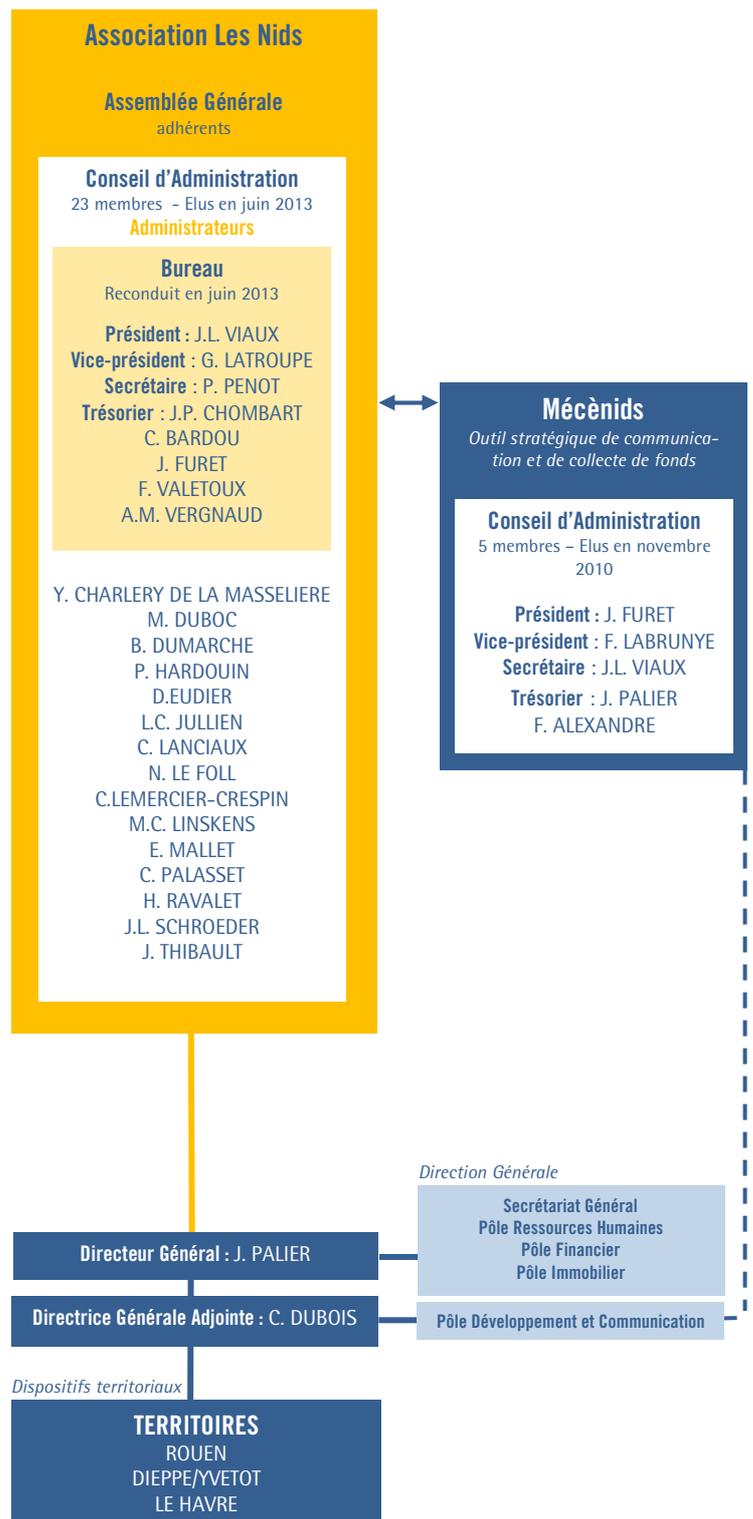
Un Secrétaire qui gère la correspondance de l'association Les Nids et rédige les Procès Verbaux des différentes instances associatives.

→ Le Bureau s'est réuni 5 fois en 2013.

Mécènids - Outil stratégique des Nids

Le fonds de dotation a été créé par l'association Les Nids en mars 2009. Il est administré par un Conseil d'Administration, composé de 5 membres, élus pour 3 ans, dont son Président, qui est membre de droit du Bureau de l'association Les Nids, le Président et le Directeur Général de l'association Les Nids qui sont membres de droit de Mécènids, ainsi que deux personnalités qualifiées, désignées par le Conseil d'Administration des Nids. Son rôle a consisté depuis 2011 à structurer la politique de communication et de collecte de fonds de l'association Les Nids.

L'association Les Nids n'existe que grâce à l'engagement de ses adhérents et de ses administrateurs bénévoles. Son fonctionnement est fixé par ses statuts, qui précisent également la composition et le pouvoir de chacune des instances qui la composent.



Politique de communication et de mécénat

Via la structure Mécénids, en charge de la conception d'outils de communication institutionnelle pour la mise en avant de l'association et de la collecte de fonds, de nombreux projets et opérations ont vu le jour en 2013 :

- > Création de nouveaux documents institutionnels mettant en valeur l'association vers l'extérieur
- > Développement de la stratégie internet en accentuant la présence des Nids sur le web, via son site internet et les réseaux sociaux
- > Développement des partenariats et opérations de mécénat avec les entreprises, les clubs-services et les grandes écoles.
- > Mise en place d'événements permettant d'accroître la notoriété de l'association et de collecter des fonds

**Près de chez vous
l'association Les Nids
protège les enfants**



Institutionnel

Plusieurs documents institutionnels ont été créés afin d'apporter une meilleure compréhension du fonctionnement de l'association, des enjeux de ses missions et de ses objectifs futurs. Parmi ces documents, on notera :

- > Une nouvelle brochure institutionnelle de présentation
- > L'édition de 2 numéros de la revue associative ACTES (février et novembre), diffusée à 2.000 exemplaires.
- > « Ensemble & comme les autres », le livre qui retrace l'histoire de l'association, écrit par son Vice-Président, Guy Latroupe.

Internet

Consciente qu'internet est devenu un incontournable pour communiquer rapidement et efficacement, l'association a accru sa présence sur la toile via son site officiel (www.lesnids.fr) et les réseaux sociaux : mises à jour régulières, relais de l'actualité, mise en avant des actions des établissements...

- > 13.607 visites sur le site internet de l'association (dont 10.785 visiteurs uniques) et 42.699 pages vues
- > Création de comptes Facebook, Twitter et YouTube

Mécénat et partenariat

L'association souhaitant poursuivre son ouverture vers l'extérieur, 2013 aura vu de nombreuses opérations menées conjointement avec des entreprises, fondations, grandes écoles et clubs-services. Parmi ces opérations marquantes :

- > Réaménagement de l'espace ados de la MECS de Montville avec le concours de la Fondation ONET
- > Compétition de Golf ayant permis de collecter des fonds destinés à l'achat d'un jeu extérieur pour une maison d'enfants
- > Lancement du projet « KiwanisChef » en partenariat avec le Kiwanis Rouen et le restaurant Le Dominion à Mont-Saint-Aignan
- > Signature d'un partenariat avec l'Association du Don en Nature, dont la première opération a permis de récolter 750 coffrets Playmobil redistribués aux enfants pour Noël 2013

Opérations événementielles

L'organisation de trois opérations phares a contribué à la notoriété des Nids :

- > Le 7ème colloque annuel qui a réuni 250 professionnels, en novembre, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant
- > Un gala de bienfaisance organisé en septembre au profit des Nids par les Œuvres de Saint Gabriel (500 convives)
- > Un concert de bienfaisance « Magnificat & Gloria de Vivaldi » qui s'est tenu en décembre en l'église St Vivien de Rouen pour 400 spectateurs.

Politique de Ressources Humaines

L'association Les Nids axe ses politiques de développement des ressources humaines autour des principes suivants :

- > Valorisation de la spécificité du fait associatif et de sa finalité non-lucrative, comme un élément fondateur des pratiques de management
- > Développement des fonctions autour de métiers et de champs d'intervention reposant sur des principes d'expertise et de polyvalence dans l'ensemble de ses activités
- > Développement d'une image d'employeur forte, construite sur un socle de valeurs et de pratiques professionnelles transversales, portées par tous
- > Promotion d'un dialogue social respectueux favorisant l'expression des singularités de chacun, salariés, représentants du personnel ou délégués syndicaux
- > Prise en compte des particularismes de nos champs d'intervention, et des conséquences en matière de prévention des risques professionnels

Masse salariale

+ 0,72 % d'évolution en 2013 de la masse salariale 2012.

L'association Les Nids a poursuivi son effort de maîtrise de la masse salariale qui reste contenue depuis plusieurs exercices malgré l'augmentation naturelle des charges salariales. Toutefois, l'augmentation de celle-ci est de 1,92% en intégrant la reprise du personnel (18 personnes) de la maison d'enfants des Sablons en juillet 2013.

Equité et dialogue social

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de la politique de dialogue social avec les différentes instances représentatives du personnel: Délégations Uniques du Personnel (DUP), Comité Central d'Entreprise (CCE) et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

L'actualité sociale a conduit au déroulement des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur 4 réunions, à entamer les négociations portant sur l'accord intergénérationnel (2 réunions), et à la signature d'un accord d'entreprise portant sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes (signé le 15 juin 2013).

Gestion des carrières

L'association Les Nids attache une attention toute particulière au développement des compétences de ses collaborateurs, à leur intégration et à la gestion de leurs carrières. Ainsi, la très grande majorité des équipes de direction est issue de la promotion interne. En 2013, **plus de 2%** des salariés ont bénéficié d'une mobilité professionnelle au sein de l'association.

Politique de formation

Plus de 3,5 % de la masse salariale ont été consacrés à la formation en 2013, permettant aux professionnels des Nids de se perfectionner, d'élargir leurs domaines de compétences, mais aussi d'évoluer au sein de l'organisme. L'association assume ce choix d'investissement dans la formation comme un acte de management au service de ses missions et de ses projets, dans le respect de la politique associative et au bénéfice des usagers.

Quelques chiffres...

- > 16 322 heures de formation (+8,22% par rapport à 2012)
- > 545 stages de formation
- > 63% des formations destinées aux professionnels éducatifs

Quelques formations en 2013...

- > Conduites addictives des jeunes
- > Troubles du comportement et troubles émotionnels
- > La médiation familiale
- > Soutien à la parentalité

Acteur majeur du champ social, l'association Les Nids était en 2013 dans le top 50 des employeurs de Haute-Normandie. Ses 855 salariés, représentant 795,02 ETP*, recrutés pour leurs compétences et leur engagement au service de la réussite du projet associatif, sont répartis sur l'ensemble des établissements implantés sur 21 sites.

*CDI+CDD - Issu du bilan social au 31/12/2013

63 %

Socio-éducatif

Intervenant socio-éducatif en internat, suivi préventif (milieu ouvert), insertion, prévention spécialisée et assistant familial

13 %

Vie établissements

Maîtresse de maison, surveillant de nuit, cuisinier, lingère, homme d'entretien...

9 %

Administratif

Assistante de direction, secrétaire, comptable, gestionnaire de paie...

7 %

Management

Directeur, directeur adjoint, chef de service

6 %

Médical et paramédical

Orthophoniste, psychomotricien, psychologue, infirmier...

1 %

Pédagogique

Educateur scolaire, prof de sport, éducateur technique...

1 %

Conseil prospective

Chargé de mission, conseiller technique

Répartition du personnel par âge

L'âge moyen du personnel de l'association est de **42,42 ans**. 59,9% de ce personnel à moins de 45 ans, tandis que 13,6% a 55 ans ou plus. La tranche d'âge la plus représentée est la « 40-45 ans » avec 16,96% des effectifs.

Répartition du personnel par sexe

72 % de femmes (comme en 2012)...

L'association Les Nids emploie majoritairement des femmes. Cette répartition est représentative du secteur social et médico-social (75% au niveau national). La proportion est identique avec 3/4 de femmes chez les salariés employés et elle est de 2/3 de femmes chez les salariés cadres. D'une manière générale, le genre n'a pas d'incidence sur la rémunération qui est définie au regard des grilles conventionnelles de la CCNT 1966.

387 femmes, soit 45% de l'effectif total, travaillent dans la branche « socio-éducative » de l'association.

Partenaires institutionnels

AIRE : Association des ITEP et de leurs réseaux

ANDESI : Association Nationale des cadres du social

ANMECS : Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social

Cultures du Coeur Haute-Normandie

CNAEMO : Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance

FN3S : Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés

IFEN : Centre de formation d'Educateurs de Normandie

IDS : Institut du Développement Social

La fondation « l'enfant c'est la vie » - Suisse

OETH : Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés

SYNEAS : SYNdicat des Employeurs Associatifs d'Action Sociale et médico-sociale

UNIFAF : Fonds d'Assurance Formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privé à but non lucratif

URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Haute-Normandie

*Aider les jeunes à se construire
un avenir, c'est l'affaire de tous.*



4

Financement de nos actions

L'ensemble des actions de l'association Les Nids a lieu sur le territoire haut-normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses actions d'intérêt général proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

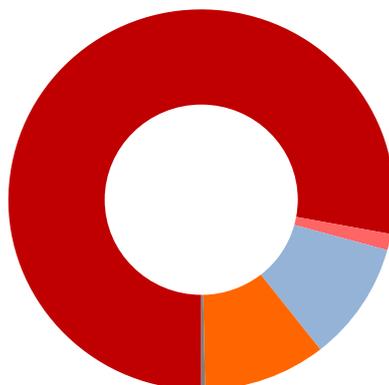
Contexte économique

Compte tenu du contexte économique difficile des financeurs publics, et plus particulièrement de ceux du territoire seinomarin, l'association Les Nids est aujourd'hui dans un système budgétaire demandant une vigilance particulière. Les dotations budgétaires allouées à l'association Les Nids n'ont que très peu augmenté ces dernières années, ce qui ne prend pas en compte différents mécanismes financiers qui viennent directement impacter le budget de fonctionnement. Pour y répondre, outre les nombreuses rencontres avec ses financeurs, la Direction Générale de l'association Les Nids a activé différents leviers organisationnels, d'optimisation des coûts et de politique salariale, dans le but de dépasser ces effets conjoncturels sans pour autant diminuer la qualité de prise en charge.

Financements publics

L'association Les Nids a reçu en 2013 un budget total de 46,2 M€ par ses différents partenaires publics.

Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociées annuellement, en fonction du champ d'activité.



76,29 % Conseil Général de Seine-Maritime

1,35 % Conseil Général de l'Eure

9,55 % Sécurité Sociale (ARS)

9,49 % Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

3,32 % Autres : Villes, Caf, DDCS, Cour d'Appel,

Prix moyens de journée

Mesures de placement : 146,74 € par jeune/jour (maison d'enfants), 118,77 € par jeune/jour (famille d'accueil)

Mesures de suivi préventif : 8,37 € par jeune/jour (AEMO/AED)

Prise en charge en CEF : 483,02 € par jeune/jour

Prise en charge en ITEP : 286,70 € par jeune/jour

Financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...

Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, l'association Les Nids a poursuivi en 2013 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles (concert, gala...).

Avantages fiscaux

Pour les particuliers : 75 % de la valeur du don est déductible des impôts dans la limite de 521 €. Au-delà, la réduction d'impôt est de 66 % à hauteur de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises : 60 % de la valeur de l'action de mécénat est déductible des impôts. Dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires, réalisé au titre de l'exercice.

Comptes administratifs 2013

Répartition des charges d'exploitation

L'association Les Nids emploie la totalité des fonds qui lui sont alloués par ses différents financeurs publics directement pour son activité propre.

Du fait que l'association soit directement exécutante de ses missions, les charges de personnel constituent le poste prépondérant dans ses coûts.

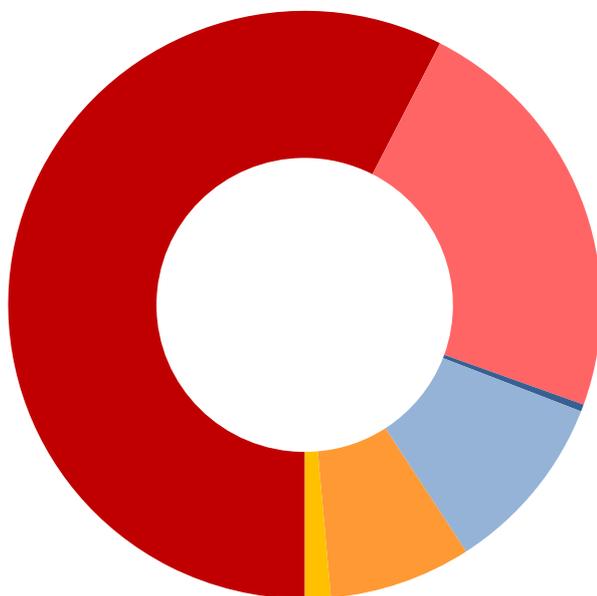


75,58 % Charges de personnel

13,78 % Charges de structure

10,64 % Dépenses d'exploitation

Répartition des charges d'exploitation



58,20 % Placement

20,08 % Suivi préventif

0,45 % Lieux de médiation et d'écoute

9,48 % Education en institut spécialisé

10,25 % Délinquance des mineurs

1,54 % Insertion

78,28 % Protection de l'enfance

Le coeur d'activité de l'association Les Nids

5

Ce qui a marqué 2013...

Reprise de l'établissement social Les Sablons

En juillet 2013, le Tribunal de Grande Instance de Dieppe désignait l'Association Les Nids comme reprenneur de la maison d'enfants à caractère social et non traditionnel Les Sablons. Une grande nouvelle pour les jeunes jusqu'ici accueillis ainsi que pour les professionnels, suite à l'arrêt de fermeture administrative prononcée à l'encontre de l'ancien gestionnaire, arrêt douloureux pour les uns et les autres.

Cette structure accueille des jeunes garçons de 6 à 18 ans, originaires principalement de départements de la région parisienne, au titre des missions de protection de l'enfance. Plus qu'une maison d'enfants traditionnelle et parallèlement à la protection des mineurs, le projet propose également un travail sur la problématique globale du jeune.

Ainsi, cet établissement a vocation à accompagner des situations faisant apparaître des difficultés sociales et familiales compromettant le développement et l'intérêt de l'enfant et demandant une protection physique, psychologique et morale renforcée, avec une mise à distance de la cellule familiale ; des enfants développant des troubles psychologiques, ne permettant pas l'accès aux apprentissages scolaires et une appréhension adaptée des codes sociaux ; des enfants ayant connu des parcours institutionnels fractionnés, avec mise en échec des prises en charge traditionnelles.

Complétant le rôle socio-éducatif, la prise en charge est pensée globalement avec un accompagnement en journée, pour les enfants déscolarisés, partant des moyens pédagogiques, éducatifs, thérapeutiques et médico-sociaux de l'établissement, renforcés par les ressources institutionnelles environnantes.

La rareté de ce type de réponses a spécialement motivé le positionnement des Nids en faveur d'une proposition de reprise. Forte d'une légitimité liée aux orientations de son Projet Associatif, de sa connaissance du public et des difficultés structurelles pour l'accompagner et, enfin, de sa connaissance du territoire d'implantation de l'activité, l'Association Les Nids a souhaité relever ce défi, porteur d'espoir pour beaucoup. L'activité de l'établissement, dont le Directeur est Stéphane DESCHAMPS, a repris dès septembre, après la mise en oeuvre de travaux nécessaires au bon déroulement du projet.

Développement d'un projet de parrainage de proximité

Au cours du premier trimestre 2013, l'association Les Nids a travaillé à la mise en place d'une nouvelle réponse sociale sur le territoire de Rouen, suite à un appel à projets lancé conjointement par la Fondation pour l'Enfance et France Parrainages.

Il s'agissait de faire valoir une réponse innovante, partant d'une des modalités d'implication historique et naturelle pour une association comme Les Nids, l'action citoyenne bénévole. Ce large réseau de bénévoles vient aujourd'hui compléter la mission éducative des professionnels, en apportant aux enfants soutien et ouverture au monde, mais aussi et surtout une relation singulière, constante et partagée, source de mieux être et de considération pour chacun. Le projet de parrainage s'est appuyé sur cette expérience pour bâtir, avec d'autres ressources identifiées, un projet de plateforme ouvert à l'ensemble des acteurs sociaux du bassin de l'agglomération rouennaise.

Réponse manquante sur ce territoire, le projet «Parrainage d'enfant et solidarités familiales» est une action élaborée à partir d'une double finalité : construire et garantir une offre de soutien pour des enfants le nécessitant, par la rencontre d'un parrain et, le cas échéant, permettre à des parents d'établir des relais favorables à l'épanouissement de leur enfant et à la redynamisation du groupe familial. La plateforme envisagée devait répondre aux configurations familiales ou institutionnelles les plus diverses, compte tenu d'un diagnostic précis des besoins de la famille et de l'enfant.

Après avoir obtenu une réponse favorable à cet appel à projets, l'action n'a pu se mettre en place faute de financements publics disponibles en complément des fonds de lancement apportés par la Fondation, impératif pour que la Fondation pour l'Enfance et France Parrainages décident d'engager leurs noms, leurs images et les fonds dédiés au Projet car gage d'une inscription dans l'action politique locale.

La déception fut évidemment grande, à la hauteur de l'ambition de ce projet. Toutefois, l'association demeure convaincue du bien-fondé de cette proposition et ambitionne de faire exister cette initiative autrement, en rassemblant dans les prochains mois l'ensemble des acteurs sensibles à cette cause.

Partenariat avec l'Agence du Don en Nature

L'Agence du Don en Nature est une organisation nationale avec des relais en région. Son but est de mettre en lien les entreprises et industriels avec les associations afin de faire bénéficier gracieusement ces dernières de denrées non-périssables avec simplement une participation minimale aux frais de stockage, de manutention et de livraison.

L'association a entamé en 2013 une réflexion via une commission territoriale associative et son comité d'éthique. Les premières cibles pour penser et organiser ce dispositif dans le fonctionnement associatif étaient d'une part les services jeunes majeurs, notamment au moment de l'installation dans le logement et, d'autre part, les bénéficiaires du service insertion. Une ouverture plus large a par la suite été pensée en veillant à ce qu'il n'y ait pas de méprise entre le fonctionnement institué, sur la base d'un financement public et ce dispositif qui ne permet pas forcément l'octroi de ressources pérennes et stables mais un complément nécessaire à son fonctionnement. Ce partenariat a été initié de la meilleure façon qui soit en bénéficiant en fin d'année d'un lot conséquent de jouets PLAYMOBIL® pour les enfants accompagnés par l'association. Cet important lot, d'une valeur marchande de 75 000 euros n'a occasionné aucun coût à l'association (pas de frais pour la première commande) et a procuré un petit plus à beaucoup de familles pour les fêtes de fin d'année.

L'objectif de l'association est aujourd'hui de renforcer ce partenariat pour permettre à l'ADN de mieux exister dans notre région et aux associations d'action sociale de mieux connaître ce dispositif.

Colloque associatif pour la Journée Internationale des Droits de l'Enfant

L'association Les Nids a organisé avec le Barreau de Rouen et à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, son septième colloque à dimension régionale. Cette année, nous avons souhaité mettre l'accent sur la dimension parentale et les dispositifs promouvant une inclusion forte des parents dans les actions menées en protection de l'enfance. Intitulé « AGIR DANS LE MILIEU, Pratiques innovantes de soutien à la parentalité » ce colloque s'est déroulé le 20 novembre 2013, à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education à Mont-Saint-Aignan.

Deux conférences d'une grande qualité ont rythmé cette journée : celle d'Alain GREVOT, Conseiller Protection de l'Enfance à l'ODAS, qui a abordé la question de l'évolution du secteur eu égard aux différentes tensions économiques et politiques et aux transformations des métiers du social et celle de Michel BOUTANQUOI qui a abordé la question de l'évaluation des pratiques et des espaces de réflexivité dans les projets développés en protection de l'enfance. D'autres acteurs et témoignages, locaux et nationaux, sont venus compléter ces deux conférences pour une journée des plus réussies. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2014.

Des temps forts en matière de communication événementielle

Un **gala de bienfaisance**, organisé par les membres de l'association des Oeuvres de Saint-Gabriel au profit de l'association Les Nids, a réuni jeudi 12 septembre 2013 près de 500 convives lors d'une soirée mémorable dans les locaux de Cap Horn Promotion à Isneauville. Une première permettant de parler d'un réel succès. Les objectifs de cet événement étaient multiples : récolter des fonds - la totalité des bénéfices étant reversés aux Nids - informer et communiquer sur les missions de l'association Les Nids auprès des leaders d'opinion et des acteurs économiques locaux et sensibiliser l'opinion sur les dons et notre pouvoir d'agir au niveau local.

L'association Les Nids a également organisé un **concert de bienfaisance** le samedi 7 décembre 2013 en l'Eglise Saint-Vivien à Rouen, concert ayant réuni près de 400 personnes. A cette occasion, Vivaldi fut mis à l'honneur par plus de 60 artistes (Choeur de Chambre, solistes) ayant mis leur talent au service d'un événement exceptionnel. En amont de l'événement, un projet pédagogique a été développé dans plusieurs structures des Nids à travers des ateliers d'initiation à la musique classique, des rencontres avec les artistes et la participation des enfants à la Générale la veille du concert.

L'histoire des Nids enfin racontée

Guy LATROUPE, Vice-Président de l'association Les Nids et homme de lettres, de talent et d'engagement, a fait un immense honneur à l'association en décidant de prendre sa plume pour raconter Les Nids. « *Ensemble et comme les autres* », un livre de mémoire mais aussi d'action car source inépuisable d'enseignement sur ce qu'est l'engagement et le militantisme. Travail mémoriel réalisé à partir de nombreux matériaux historiques et de recueils de témoignages, mais travail éminemment personnel pour un ouvrage unique qui raconte une histoire des Nids mais également, à sa façon, tout un pan de l'histoire de notre région.

Les activités de l'association : quelques faits marquants...

L'association Les Nids a vu l'un de ses projets phares, la **mesure petite enfance**, jusqu'alors mené exclusivement par l'équipe du SEP à Rouen, être étendu à titre expérimental à l'AEP à Dieppe ainsi qu'au CEH au Havre. Le SEP fut habilité à mettre en œuvre ces mesures d'action éducative dans le cadre judiciaire en 2002 puis administratif en 2004 ; plus récemment, après demande d'extension de la mesure au Havre et Dieppe, le Conseil Général a donné son accord à l'association pour augmenter son activité Petite Enfance et de fait lui permettre de réaliser 53 mesures au total en 2013. Relevant d'un soutien renforcé à la parentalité dans le cadre de graves dysfonctionnements, la mesure Petite Enfance s'adresse aux très jeunes enfants de 0 à 6 ans signalés comme étant en grand risque. Pour l'association, il est important de montrer à travers ce dispositif qu'elle est en parfaite mesure d'intervenir sur des modèles éprouvés autre que l'Hébergement, ces mesures d'action éducative présentant l'intérêt de rendre les familles plus actrices dans leur fonction parentale.

Après avoir été récemment créé sur le territoire dieppois, le **lieu d'audition de la parole de l'enfant** a été mis en place en 2013 au Havre. Une rencontre avec les Juges aux Affaires Familiales (JAF) a été organisée au mois de mars pour présenter le Projet et le protocole. Organisée à partir du socle associatif ayant préfiguré sa mise en place à Dieppe, cette activité est pilotée par une chef de service du CEH et a d'ores et déjà été plébiscitée par les magistrats havrais.

Au 31 Décembre 2013, l'association a décidé de mettre fin aux **activités d'insertion** individuelle et collective (Accompagnement Social Spécifique et Action Collective de Développement Social) menées depuis de nombreuses années à partir du site de Doudeville puis plus récemment un des sites d'Yvetot. L'activité insertion du Pays de Caux avait déjà été très impactée il y a quelques années par une baisse de crédits aboutissant à un plan de sauvegarde de l'emploi; l'activité réduite qui avait été maintenue n'a pu être pérennisée, faute de financements suffisants. C'est ainsi avec regret que l'association a fait ce choix contraint.

Suite aux baisses de crédit drastiques des services de **prévention spécialisée** au niveau départemental (décision prise par le Département de Seine-Maritime, en Décembre 2012, de diviser les crédits par deux) l'association s'est employée tout au long de l'année 2013 à reconfigurer l'activité au vu du nouveau format décidé au niveau départemental. Cette activité est désormais intégrée à l'activité d'accueil de jour développée par le DASEC-SISP au Havre.

Enfin, nous avons célébré en 2013 les **10 ans du CEF de Saint-Denis-Le-Thiboult**. Cet anniversaire a notamment été marqué par une soirée ayant mis à l'honneur les jeunes (concert de percussions...) avec une forte représentation associative et partenariale (Direction Territoriale de la PJJ ...) ainsi que différents articles dans la presse locale, spécialisée (revue FORUM de la CNAPE-Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant) ou encore associative (revue ACTES). Un anniversaire témoignant du professionnalisme de tous ceux qui participent à ce projet.

Des issues favorables concernant plusieurs dossiers immobiliers

Suite à un contentieux opposant l'association Les Nids à l'ancien gestionnaire de l'ITEP Logis Sainte Claire à Darnétal, ayant donné lieu à un avis d'expulsion à la fin de l'été 2012, l'association a travaillé différentes perspectives de délocalisation de l'activité courant 2013. Après de multiples investigations dans l'agglomération rouennaise une solution définitive a été trouvée : l'activité de jour sera implantée sur un terrain jouxtant le site associatif de Mont-Saint-Aignan et des solutions en location seront envisagées en complément de cette construction afin d'accueillir deux internats de six places.

Cette proposition a été validée par l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie et présentée aux différentes instances associatives concernées (Comité d'Etablissement, Comité Central d'Entreprise, Conseil d'Administration). La construction devrait être livrée pour la fin de l'année 2014.

Notons enfin une issue favorable concernant des travaux qui étaient à engager, pour des questions de sécurité, au sein de la maison d'enfants du Havre et du Centre Educatif Fermé de Saint-Denis-Le-Thiboult.

Un jumelage actif avec la Fondation suisse « L'enfant c'est la vie »

Depuis 2001, des liens se sont peu à peu tissés entre l'Association les Nids et la Fondation Suisse « L'enfant c'est la vie ». En juin 2013, dans le cadre de ce jumelage, une délégation des Nids représentée par M. VIAUX, Président, Mme VERGNAUD membre du Bureau, Mme HERVIEU, Secrétaire Générale et M. CLEMENT Directeur, a été reçue par nos amis suisses pour fêter les 10 ans de la maison de Belmont, belle réussite architecturale qui avait d'ailleurs inspiré l'association pour l'aménagement du pôle enfance à Yvetot. Trois jours de travail et de convivialité pour un séjour ayant permis de réaffirmer des valeurs fortes de partage et d'engagement entre les deux institutions, en favorisant notamment des projets d'accueils collectifs de jeunes ou les échanges interprofessionnels. La délégation des Nids est donc repartie enchantée avec la certitude de retrouvailles prochaines, cette fois-ci en Normandie.



**Donner
le temps
de grandir**

Association Les Nids

Reconnue d'utilité publique

Siège social

27 rue du Maréchal Juin

76130 Mont-Saint-Aignan

Tél : 02.35.76.80.09

siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr